



N°26

Mercredi 24 février 2016
lagazette-yvelines.fr



La Gazette en Yvelines

La (mauvaise) qualité des eaux souterraines n'a pas évolué ces vingt dernières années. Collectivités et producteurs tentent de mobiliser agriculteurs, entreprises et particuliers.



Culture p.14

CHANTELOUP



Des jeunes qui
donnent envie
de croire en
l'humanité

Actualités p.6

MANTES-LA-VILLE

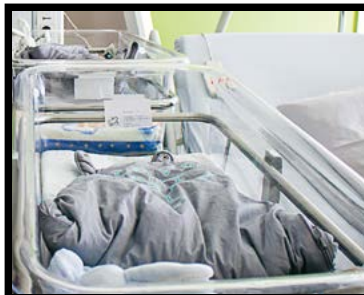


Budget : une
troisième an-
née d'austérité
à tous niveaux

Actualités p.4

POISSY

La réussite de
l'unité kangourou



Actualités p.7

VALLEE DE SEINE

Les mairies aident
les enfants à par-
tir en vacances



Actualités p.8

PORCHEVILLE

EDF : extinction
des feux dès 2018



P. 4 **LIMAY** Le conseil municipal acte
la dissension politique au PCF

P. 8 **SAINT-MARTIN-LA-GARENNE** Déchi-
rure au conseil municipal

P. 9 **CHANTELOUP-LES-VIGNES** Retour
des tensions entre Village et Noé

P. 9 **MANTES-LA-JOLIE** Khady séduit
les jurés de The Voice à 21 ans

P. 10 **LES MUREAUX** A 25 ans, il essaye
d'échapper à la police

P. 11 **CONFLANS** Fausse alerte à la
bombe : le lycéen arrêté

P. 12 **CYCLISME** Quinze jours pour
préparer le départ du Paris-Nice

Chaque mercredi, recevez sur vos écrans
le journal de la semaine par courriel

Inscrivez-vous à notre newsletter
sur **lagazette-yvelines.fr**



DOSSIER La qualité à vau-l'eau

La qualité sanitaire de l'eau potable est aujourd'hui largement conforme aux normes de sécurité sanitaire, grâce aux traitements techniques poussés de l'eau pompée. La situation des eaux souterraines reste en effet problématique.

« Ces vingt dernières années, nous n'avons pas d'amélioration de la qualité des eaux forcées. » Ce constat, n'est autre que celui de l'Agence de l'eau Seine Normandie, établissement public chargé de la surveillance et de l'amélioration de la qualité des eaux de la Seine. Il a été émis il y a une dizaine de jours, lors de la signature d'un contrat d'animation destiné à protéger la nappe souterraine dont l'eau alimente l'usine de production et de traitement de Suez, à Flins-sur-Seine.



La mauvaise qualité des nappes phréatiques a d'importantes conséquences, comme à l'usine de production de Flins-sur-Seine, où Suez investit régulièrement dans de nouveaux traitements.

LA GAZETTE EN YVELINES

« Nous inventons de nouvelles molécules tous les jours »

En effet, si la technique a permis de faire largement progresser l'aspect sanitaire de l'eau potable, les efforts se concentrent aujourd'hui sur la diminution des rejets aboutissant dans les nappes phréatiques. Les entreprises industrielles ont largement répondu présent ces dernières années, réduisant leurs rejets. Mais, comme pour les collectivités, les particuliers et les agriculteurs, des efforts massifs restent à faire afin de réduire l'utilisation de désherbants, pesticides et engrais.

« Des pollutions des eaux brutes »

« Nous inventons de nouvelles molécules tous les jours, la plupart très utiles et pertinentes, mais l'eau est réceptacle de ces reflets de notre vie, note Gilles Boulanger, directeur régional de Suez, dont les 120 000 m³ produits chaque jour dans l'usine alimentent 500 000 habitants. Une partie des molécules vont repartir dedans. »

« Ce champ captant est altéré par des pollutions des eaux brutes dont certaines sont assez importantes, précise la responsable de l'Agence de l'eau. Ainsi pour les nitrates, les captages de la plaine alluviale en sont exempts, mais les taux atteignent 50 à 100 mg/L pour certains au pied des coteaux (la limite sanitaire est de 50 mg/L, Ndlr). »

D'importants investissements pour le traitement

Cette qualité insuffisante engendre un coût payé en bout de chaîne par l'usager. L'usine de captage de Suez en est témoin, avec ses doubles traitements systématiques. L'entreprise a ainsi investi, par exemple, 1,5 million d'euros sur le site pour mettre en place un

nouveau procédé de géofiltration en 2005. Le contrat d'animation signé ce jour-là vise à inciter collectivités, entreprises, agriculteurs et particuliers à réduire voire supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais. Il concerne 4 860 ha autour du champ captant, des Mureaux à Guerville. Les collectivités, dont très peu ont supprimé les désherbants en vallée de Seine, en auront d'ailleurs l'obligation en 2020.

Eau potable et pesticides : le Vexin en première ligne

Les traitements mis en place dans les usines de production d'eau potable permettent de réduire les niveaux de nitrates et de pesticides en-dessous, voire bien en-dessous, des seuils sanitaires obligatoires. Néanmoins, certaines petites communes alimentées par des captages aux traitements moins poussés continuent d'avoir des dépassements occasionnels.

Toutes se situent dans le Vexin : Drocourt, Fontenay-Saint-Père, Gailon-sur-Montcient, Montalet-le-Bois et Oinville-sur-Montcient. La substance concernée est le déséthylatrazine, issue de la dégradation de l'atrazine, un herbicide de synthèse utilisé depuis les années 1960. Interdit en 2001, il reste toutefois présent dans le sol et continue donc de polluer les eaux souterraines.

En 2013 et 2014, dernières années où des données sont disponibles, de légers dépassements du seuil sanitaire de 0,1 µg/L ont été mesurés de façon temporaire mais parfois récurrente dans l'eau potable des cinq communes citées ci-dessus. Si l'Agence régionale de santé (ARS) n'a pas établi de restrictions de consommation, elle a demandé la mise en place d'un plan d'action.

L'agriculture bio à la peine en vallée de Seine

Comme dans le reste de l'Île-de-France, le bio reste négligeable parmi les agriculteurs. La qualité des eaux s'en ressent, et de nombreux captages ont été abandonnés ces dernières années.



Autour de la vallée de Seine, l'on compte seulement une dizaine d'exploitations en bio, dont trois à la ferme de la Haye, aux Mureaux.

L'agriculture biologique est probablement la solution la plus efficace pour améliorer la qualité des eaux souterraines en zone agricole. Certains départements font ainsi montre d'une fermeté de plus en plus importante pour protéger les captages d'eau potable, avec des subventions comme principal argument. Ce n'est pas le cas dans les Yvelines, ni dans le reste de l'Île-de-France. Sans subventions, l'accompagnement technique proposé ne suffit pas à convaincre les exploitants.

« Nous sommes très en retard

en Île-de-France, avec 2 % des surfaces en bio et 2 à 3 % sur les champs captants, contre 10 à 15 % dans d'autres départements », déplore Bénédicte Rebeyrotte, responsable de l'assistance à la conversion du Groupement des agriculteurs biologiques (Gab) franciliens. L'aire de captage de Flins-sur-Seine fait plutôt figure de bon élève à cet égard, avec 9 % de sa surface cultivée en bio.

Autour de la vallée de Seine, l'on compte ainsi seulement une dizaine d'exploitations en bio. Conséquence : depuis 10 ans,

MEULAN-EN-YVELINES

Mise en place d'un plan de protection des captages

Depuis le 15 février jusqu'au 15 mars se déroule une enquête publique à Meulan-en-Yvelines. Elle permet aux citoyens de consulter et commenter la mise en place à venir d'un plan de protection des quatre captages d'eau meulanais, gérés par Veolia. Il engendrera un certain nombre de prescriptions. Collectivités, agriculteurs, entreprises et particuliers sont concernés par des déclarations et recommandations visant en priorité les pesticides et désherbants.

« En règle générale, toute activité nouvelle ou existante devra prendre en compte la protection des ressources en eau souterraine », édicte ainsi le plan. Ainsi, « toutes les nouvelles excavations atteignant la nappe seront interdites

», les dérogations éventuelles devant être validées par les services de l'Etat. Les dépôts de déchets inertes, eux, seront strictement interdits, et pas question de forer de nouveaux puits ou captages sans avis de l'administration.

Les aires de stockage et de préparation des produits phytosanitaires devront être déclarées. Leur utilisation « devra se faire dans le respect des modes d'emploi », documents à l'appui et à conserver pendant trois ans pour les professionnels. En ligne de mire, entre autres, figure le glyphosate de Monsanto, dont le produit de dégradation est très présent dans les cours d'eau. Les agriculteurs sont également censés faire régulièrement vérifier leur matériel de pulvérisation.

« Leur métier n'est pas de produire de l'eau »

« Les freins techniques sont assez faibles en Île-de-France, indique pourtant la technicienne du Gab. Mais c'est changer tout le raisonnement dans son choix de rotation des cultures, avoir une démarche de prévention plutôt que curative, et raisonner en marge brute plutôt qu'à l'hectare. Ca reste une prise de risque assez importante, qui peut être un peu stressante pour un agriculteur déjà installé. »

Et ce sans compter la nécessité de revoir son circuit de distribution, même si plusieurs coopératives céréalières, comme Sevépi, ont aujourd'hui des filières dédiées. Alors, pour l'instant, l'immense

majorité des conversions se fait à l'occasion d'un changement d'exploitant ou d'un passage de témoin familial, à l'instar des exploitations situées autour du champ captant de Flins-sur-Seine.

Si les eaux souterraines franciliennes en pâtissent, l'argument porte peu auprès des agriculteurs en l'absence d'incitations financières. « Ca se comprend, leur métier n'est pas de produire de l'eau », résume un bon connaisseur du dossier. De plus, l'accompagnement technique et de gestion proposé gratuitement en Île-de-France est souvent mal connu des exploitants.

Du côté des politiques, si le bio est positivement considéré, c'est plutôt la modération dans l'utilisation des engrais et produits phytosanitaires qui est mise en avant. « Les pratiques de l'agriculture raisonnée peuvent être d'une excellente efficacité, prône ainsi Laurent Richard, maire LR de Maule et conseiller départemental. Notre rôle n'est pas de réguler de façon autoritaire. »



LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

POISSY Unité kangourou : un concept à développer

Depuis quatre ans et demi, le centre hospitalier de Poissy-Saint-Germain-en-Laye s'est doté d'une unité kangourou. Ce service à part entière de la médecine néonatale propose une prise en charge mère-enfant différente de celle prodiguée dans une unité classique.



L'unité kangourou du centre hospitalier de Poissy-Saint-Germain-en-Laye dispose de six lits.

Après une grossesse de 36 semaines, Fanny a donné naissance à ses premiers enfants : des jumeaux. Depuis samedi dernier, l'hôpital lui a attribué un des six lits de l'unité kangourou. Le concept est pour le moins novateur puisqu'il place la relation mère-enfant en point de départ du séjour à la maternité.

pour que je puisse me reposer, a précisé Fanny, habitante de la région mantaise. Ils sont à l'écoute, on parle ensemble et l'on rigole beaucoup ». Le nouveau-né restant avec sa mère jour et nuit, les professionnels se déplacent dans les chambres en vue de prodiguer les différents soins.

Le portage en peau à peau favorisé

« Laisser constamment l'enfant avec sa mère apporte plusieurs bénéfices notamment pour l'allaitement maternel et la régulation thermique », a souligné Christine Castel, responsable de l'unité kangourou au sein du centre hospitalier de Poissy-Saint-Germain-en-Laye.

Constituée d'une puéricultrice, d'une auxiliaire de puériculture et d'une psychologue, l'équipe propose aux mamans comme aux papas le portage du nouveau-né en

peau à peau. Les bébés souffrent la plupart du temps de troubles de l'alimentation liés à un petit poids à la naissance ou à leur caractère prématuré. « On favorise le poids par le pouls car ça permet de faciliter la régulation thermique », a noté Christine Castel.

Plusieurs critères sont respectés pour admettre le nourrisson dans ce service particulier. L'unité accueille des nouveaux-nés à partir de 34 semaines et 1 800 grammes par contre, aucune détresse vitale ne doit être observée.

Les professionnels de l'unité kangourou organisent des démonstrations de massages pour le bien-être du nourrisson ainsi qu'une séance de préparation au retour à la maison. Si le séjour en maternité classique dure généralement trois jours, celui dans une unité kangourou est trois fois plus long.

Un temps de séjour trois fois plus long

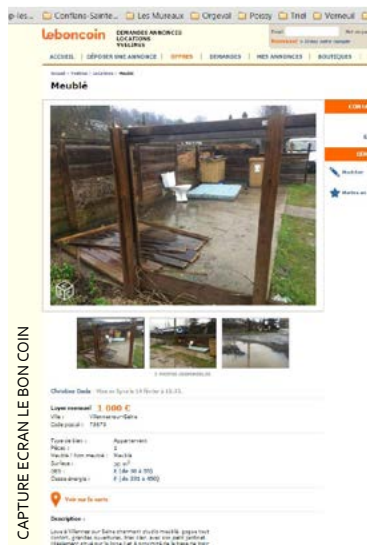
« Trois jours, c'est beaucoup trop court, les parents récupèrent un enfant qu'ils connaissent peu, a estimé Christine Castel. En dix jours, la maman a eu le temps de vivre avec son bébé, il y a moins d'appréhension donc ça permet de mieux préparer la sortie ».

Les avantages d'une telle hospitalisation sont incontestables pour autant, six lits ne suffisent pas à combler les 4 556 naissances enregistrées par l'établissement en 2014. Le centre hospitalier pourrait mettre en place des lits supplémentaires mais cette stratégie de développement s'éloigne d'une gestion rentabilisée imaginée par un établissement hospitalier classique. Pourtant, beaucoup de mères préféreraient séjourner dans une unité kangourou.

En bref

VILLENES-SUR-SEINE Les nids de poule, l'histoire continue

Les nids de poule semblent être un problème récurrent pour les habitants de Villennes-sur-Seine et de Médan qui habitent près des quais de Seine. Le lieu devient également une déchetterie mais qui est réellement responsable ?



Après YouTube, les habitants reviennent à la charge avec une annonce sur le site Leboncoin. lagazette-yvelines.fr

Les trous ont été en effet bouchés grâce aux gravillons utilisés pour

En bref

LIMAY Une dissension politique actée

Trois adjoints au maire ont été démis de leurs fonctions mercredi dernier. Le conseil municipal a statué à 22 votes contre leur maintien, 6 votes pour et 4 votes blancs.



Les élus se sont exprimés à 22 votes contre et 6 votes pour le maintien de trois adjoints dans leur fonction.

Si le conseil municipal s'est déroulé dans une ambiance respectueuse, la tension était tout de même palpable. Mercredi dernier, les élus de la ville de Limay se sont exprimés à 22 votes contre le maintien de Servane Saint-Amaux, François Maillard et Mickaël Boutry (PCF) dans leurs fonctions d'adjoints.

Un nouveau groupe en cause

Les différends se sont cristallisés l'an dernier lorsque quatre adjoints s'étaient vus retirer leurs délégations respectives. Cependant, tous avaient réussi à dépasser cet épisode politique peu glorieux. De nouveau, une césure s'est opérée.

Le 8 février dernier, Eric Roulot (PCF), maire de Limay, a renouvelé l'expérience.

Les trois « frondeurs » se sont alliés à Nicole Cordier, Catherine Couturier et Jacques Saint-Amaux, pour former un nouveau groupe politique : « Elus à l'écoute des Limayens pour plus de solidarité et d'égalité ». L'origine de cette décision réside en des « désaccords de fond sur la politique municipale et intercommunale au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ». Les trois anciens adjoints restent tout de même conseillers municipaux.

PARIS EXPO - PORTE DE VERSAILLES
du 27 février au 6 mars 2016

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
UNE FERME > HALL 1 UN RESTAURANT > HALL 7

Fabrique en

Actualités |

En bref

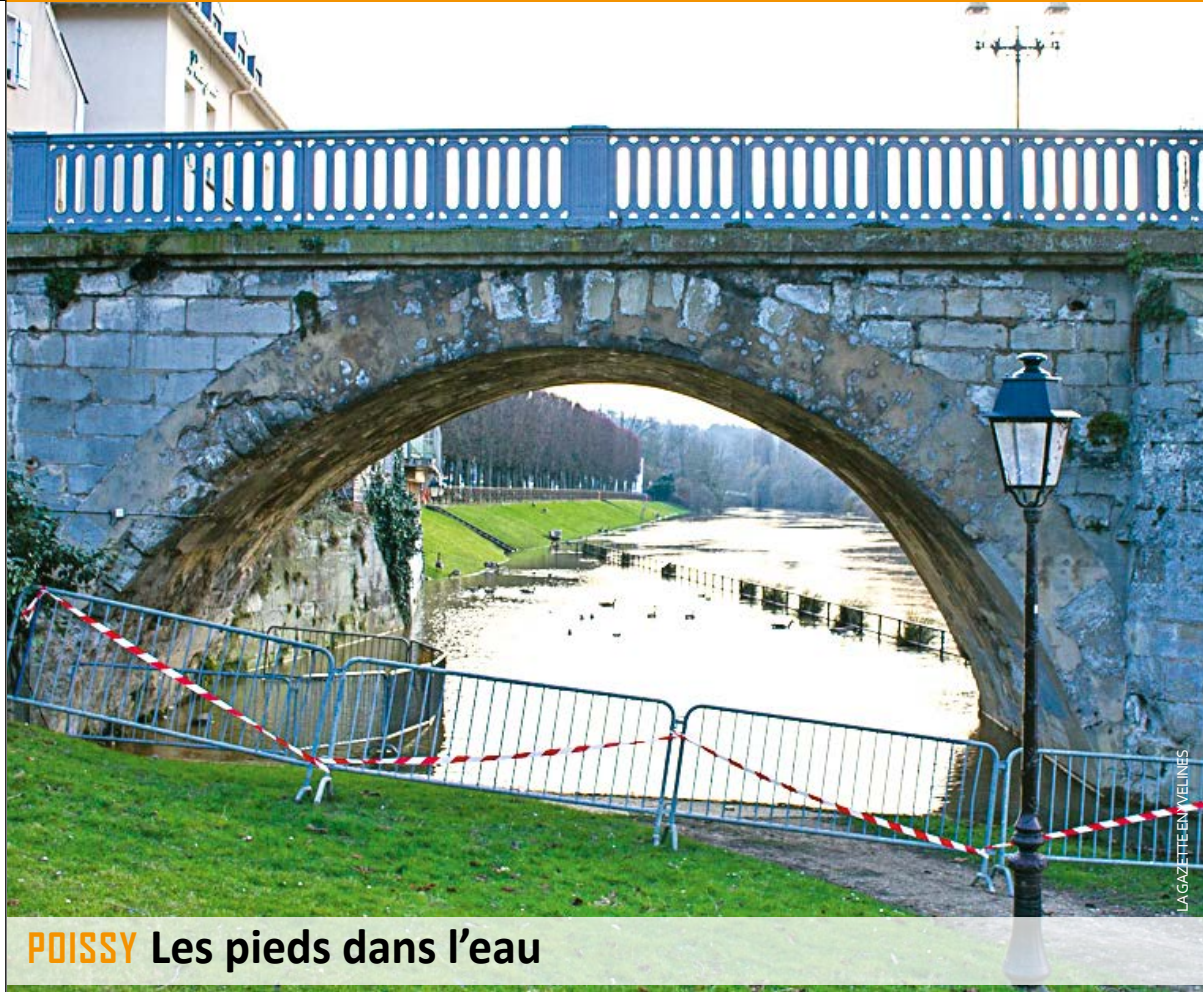
POISSY L'espace fumeur intégré dans le lycée

L'état d'urgence l'a emporté sur le décret de santé publique. Au lycée Le Corbusier, comme dans de nombreux autres établissements scolaires de France, les fumeurs sont désormais autorisés à fumer dans un espace délimité par des barrières à l'intérieur du lycée. La sécurité de ces lycéens formant des attroupements à la sortie a donc été jugée prioritaire au décret de 2006 interdisant de fumer dans son enceinte et intégré au règlement intérieur de l'établissement.

VERNOUILLET Des écoles maternelles dans la ville : l'espoir renaîtrait-il ?

Dans un contexte polémique autour de la création d'une nouvelle maternelle sur les Terres rouges (cf. *La gazette en Yvelines* n°24 du mercredi 10 février 2016), la mairie a annoncé son intention de construire des établissements pour les petites sections afin de supprimer les algecos qui se trouvent au niveau des Tilleuls. La construction de la maternelle des Terres rouges ne suffit pas. Les anciens établissements ne sont plus conformes, il est donc nécessaire de déplacer les enfants comme l'avait annoncé Marie Peresse, adjointe déléguée à l'éducation lors de la réunion du 4 février.

En image



POISSY Les pieds dans l'eau

Les passants attentifs auront probablement remarqué les berges de Seine en proie à une crue. Cette semaine, les services municipaux ont disposé des barrières empêchant tout aventurier de fouler les abords de l'ancien pont, près du Cours du 14 Juillet. Selon le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, le fleuve est monté jusqu'à 19,88 mètres dans la nuit de mercredi à jeudi. Une hauteur qui est loin d'égaliser le record des 22,40 mètres atteints en date du 25 mars 2001.

MANTES-LA-JOLIE La Tour Saint Martin (enfin) sauvagée

Depuis des années, ce vestige des fortifications médiévales mantaises proche du cimetière se délabrait lentement. La Tour Saint-Martin, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1965, doit prochainement être rénovée. Auparavant, la municipalité devra récupérer la propriété du terrain privé sur lequel elle se situe, grâce à une procédure de déclaration de parcelle en état d'abandon manifeste votée au dernier conseil municipal. Entre son usage comme fortification et son abandon, la Tour avait servi d'habitation et de lieu de stockage.

En bref

ANDRESY Un flashmob pour l'Euro 2016

Les lycéens de Saint-Exupéry participeront-ils aux cérémonies d'ouverture et de fermeture de l'Euro 2016 avec 2 000 autres élèves ? Ils participent en effet au concours lancé par l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) pour l'Euro de football, avec un flashmob réalisé dans la cour de l'établissement jeudi 11 février dernier, au son de David Guetta. Peut-être feront-ils partie des 11 groupes choisis par un jury comprenant la chorégraphe officielle de la compétition. Leur flashmob serait alors diffusé devant des dizaines de milliers de spectateurs avant le coup d'envoi des 51 matches.

ILE-DE-FRANCE

Le tourisme en berne

La fréquentation touristique francilienne est en baisse de 20 %. Le pourcentage a été donné récemment à *Parisien* par François Navarro, directeur général du comité régional du tourisme. Les plus touchés seraient les hôtels de moyenne gamme, tandis que la plus forte chute proviendrait des Japonais. Ces derniers seront peut-être convaincus de revenir par David Douillet (LR), Valérie Pécresse (LR) et Anne Hidalgo (PS), en voyage à Tokyo à partir du 28 février afin d'inverser la tendance.

une belle vie immobilière

DÉCOUVREZ TOUS NOS PROGRAMMES DE MAISONS ET D'APPARTEMENTS AU CŒUR DES YVELINES

VOUS PROGRAMMES PRÈS DE CHEZ VOUS

78

01 85 55 11 11
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

RESPONSABLE SUR Google play
Téléchargez dans l'App Store

f t y in nexity.fr

CDPS&CO - Siret 390 295 244 00011 - Document et illustrations non contractuels. Sous réserve d'erreurs typographiques. Illustration : Infirne 3D. Domaines Féréol RCS Nanterre 415 120 955. 10 rue Marc Bloch - TSA 90105 - 92613 CLICHY Cedex - FRANCE. SNC au capital de 15 000 €. Février 2016.

MANTES-LA-VILLE Budget : une troisième année d'austérité à tous les niveaux

Au conseil municipal, la majorité FN a indiqué ses orientations budgétaires pour 2016. Investissements, personnel, associations continuent de subir d'importantes réductions.

Entre opposition et majorité FN, le différend budgétaire est toujours aussi important, comme l'a encore montré la virulence du dernier conseil municipal. Présentant ses orientations budgétaires pour cette année, l'adjoint FN aux finances, Laurent Morin, a annoncé une seconde année d'austérité à tous les étages, avec des investissements très faibles et un unique argument : pas de hausse d'impôts.

Face à lui comme face au maire Cyril Nauth, l'opposition, de droite comme de gauche, continue de déplorer l'absence de tout projet d'envergure de cette mandature débutée voilà bientôt deux ans. L'édile, lui, moque ouvertement ces « beaux projets » dont on lui rebat les oreilles et qui ne sont, de son point de vue, que dépenses supplémentaires.

« Un véritable exploit »

« Les orientations qui ont prévalu l'année passée nous conduiront à annoncer des résultats [budgétaires] de qualité. Il convient de continuer 2016 sur la même lancée, s'est félicité Laurent Morin. Ne pas augmenter

les impôts en cette deuxième année d'assèchement de nos recettes constitue un véritable exploit. »

Son régime maigreux est durement critiqué par l'opposition. « Il n'y a aucune idée ni aucun projet présenté pour Mantes-la-Ville », s'est émue la précédente maire Monique Brochot (PS), se faisant plus précise : « Il n'y a que des fins de travaux, la vidéoprotection dont on entend parler depuis 2014 en est encore au stade des annonces. Seul projet, le colombarium. Triste symbole pour l'avenir ! »



Le maire Cyril Nauth, quelque peu énervé, a ouvertement moqué les « beaux projets » dont on lui rebat les oreilles et qui ne sont, de son point de vue, que dépenses supplémentaires.

Indiscrets

Les caméras piétons, présentes depuis peu sur l'uniforme des policiers nationaux, ne le seront pas sur celui des policiers municipaux. La députée du Mantois Françoise Descamps-Crosnier (PS) a en effet échoué à faire retenir un amendement en ce sens à l'Assemblée nationale. Cette dernière avait récemment proposé son adoption, à titre expérimental et sur demande préalable des maires, dans les communes en Zone de sécurité prioritaire (ZSP). « Il semait [...] protecteur pour le policier municipal autant que pour le citoyen », a-t-elle argué devant le gouvernement.

« La police municipale n'a pas toujours un travail facile, je le reconnais, mais ses missions relèvent avant tout de la prévention et son rôle, ne l'oublions pas, est de faire respecter les arrêtés municipaux », lui a-t-il été répondu en guise de rejet. C'est ignorer un peu rapidement qu'en vallée de Seine, les policiers municipaux ont également comme mission prioritaire la protection des personnes et des biens. C'est ainsi le cas à Mantes-la-Jolie, où le maire Michel Vialay (LR) a fait ce choix face à, selon lui, l'insuffisance de moyens de la police nationale.

La fermeture du Centre d'information et d'orientation (CIO) de Poissy, très peu pour lui ! Son directeur de 1965 à 1991, Pierre Bréant, a aidé à s'orienter quelques milliers de jeunes Pisciacais. Il a contacté *La Gazette* pour faire part de son étonnement en apprenant dans nos colonnes la récente démolition du bâtiment qui l'abritait, lui qui était intervenu à plusieurs reprises en son temps pour l'empêcher. « Ils auraient dû construire un nouveau centre d'orientation avant de détruire celui qui existe, les familles vont devoir aller à Saint-Germain », regrette l'homme de 85 ans. « C'est un service nécessaire, et de plus en plus actuellement », estime-t-il tout en déconseillant formellement de s'adresser à des conseillers privés : « n'importe qui peut s'intituler ainsi et s'en mettre plein les poches. »

Après s'être vu confier par le conseil départemental la présidence de son organisme satellite dédié à la coopération internationale, le député-maire LR de Houstan, Jean-Marie Tétard, a été nommé secrétaire national de son parti pour la coopération et la francophonie. « [...] La coopération, l'aide au développement ne sont pas des questions anecdotiques, elles sont au cœur de notre avenir et conditionnent notre bien vivre commun pour demain », a-t-il prôné sur son blog dans un billet relatant cette nomination.

lagazette-yvelines.fr

« Les projets, c'est comme la confiture, moins on en a, plus on l'étale ! », s'est de son côté moqué Eric Visintainer (LR), regrettant la disparition du projet de groupe scolaire dans le nouveau quartier Mantes U. « Nous allons voir si nous ne pouvons pas mettre les petits Mantevillois dans les écoles existantes avant de construire 17 classes », a rétorqué l'édile FN, indiquant au passage sa satisfaction de constater le retard pris pour ériger les immeubles prévus à Mantes U.

« Votre position aujourd'hui est le reflet de l'absence de démarche politique, a continué de pilonner dans la même veine Kheir Affane, membre du groupe DVG de l'ex-maire Annette Peulvast. Vous vous limitez à une gestion purement administrative, on est dans une logique comptable. Si j'avais été aux affaires, avec le recours à l'emprunt, j'aurais lancé des projets. Rien ne va sortir et votre bilan sera critiquable. »

L'un des trois CVS menacé de fermeture

Le projet d'installer une maison médicale en lieu et place d'un Centre de vie social a provoqué de violents accrochages entre élus.

Les jours du Centre de vie sociale (CVS) Augustin Serre, qui dessert les habitants des quartiers des Merisiers et des Plaisances, semblent désormais comptés. Le maire Cyril Nauth (FN) a en effet indiqué au conseil municipal qu'il envisageait sérieusement d'y installer une maison médicale, suscitant critiques et incrédulité de son opposition.

« Nous travaillons sur d'autres projets, notamment une maison de santé. Nous avons lancé des études de faisabilité sur plusieurs structures dont les CVS, a avancé l'édile. L'association de santé avec laquelle nous travaillons nous a sollicité pour 300 à 500 m², Augustin Serre fait 500 m² [...] Si le projet aboutissait, tout ou partie du bâtiment serait transformé. »

Cet énième projet de maison médicale communale en vallée de Seine, dans un contexte de manque de médecins, a suscité l'incrédulité d'Amitis Messdaghi, conseillère municipale d'opposition EELV et ostéopathe dans une maison médicale privée mantaise : « Quels médecins viendraient ? C'est un leurre. Pourquoi feriez-vous mieux que le tissu médical déjà installé, qui se bat pour en trouver ? Parce que vous allez leur donner des locaux avec baie vitrée sur le quartier des Merisiers ? »

« Vous n'allez pas décapiter un CVS pour ça ! », s'est-elle emportée. L'éventuelle disparition de cette structure sociale a également été déplorée par les autres conseillers de l'opposition. « Là où est Augustin Serre, un CVS est primordial, a ainsi argumenté Eric Visintainer (LR). Nous sommes à Mantes-la-Ville, pas Neuilly ou Boulogne. Il y a besoin de structures municipales pour être présents pour les Mantevillois. »

« Combien de Mantevillois ne sont jamais rentrés une seule fois au CVS ? Quand j'y vais par surprise, bizarrement, il n'y a pas un péquin », a répondu Cyril Nauth. Lui affirme son scepticisme par rapport à la structure actuelle, « surdimensionnée », en particulier « en tenant compte du coût ».

« Il existera toujours des structures type CVS », a néanmoins ajouté le premier magistrat, évoquant un possible transfert : « Il y a un local de médiation aux Merisiers inutilisé depuis très longtemps, et d'autres structures qui pourraient être aménagées avec de nouvelles idées. »

Chapet

Projet d'aménagement du secteur du Mitan

Réunion publique

Lundi 7 mars 2016 à 19h

Réunion publique d'ouverture de la concertation

Foyer rural de Chapet, rue du Pavillon, Chapet

À partir du 7 mars 2016, découvrez les panneaux d'exposition et donnez votre avis sur les registres situés à la mairie de Chapet et à l'EPAMSA (1 rue de Champagne à Mantes-la-Jolie).

Informez-vous & participez !



Actualités |

VALLEE DE SEINE Vacances scolaires : comment les mairies aident-elles leurs jeunes concitoyens ?

Aider les familles qui ne peuvent pas envoyer leurs enfants en vacances est souvent une priorité pour les communes. Cependant chacune a des systèmes différents.

Changer d'environnement est nécessaire pour les adultes comme pour les enfants. Partir en vacances n'est pas forcément accessible par tous donc certaines communes aident leurs habitants en proposant plusieurs solutions. Cela a un coût : les séjours, les activités, les animateurs, etc. Cependant il est difficile d'avoir une répartition claire pour les communes, « la répartition exacte est extrêmement difficile à calculer. Nous avons différents financeurs et les conventions sont différentes selon le cas des personnes », explique la commune de Chanteloup-les-Vignes.

Les villes de Médan et de Villennes-sur-Seine se sont regroupées autour d'un syndicat de commune pour obtenir une caisse des écoles gérée par des élus et des parents d'élèves, présidée par Michel Pons, maire (DVD) de Villennes-sur-Seine. « Nous y organisons des manifestations pour organiser des voyages scolaires en classe verte, classe découverte à l'initiative des professeurs. Chaque parent participe à sa hauteur », précise le maire. Quant à Meulan-en-Yvelines, des animations sont organisées pour que les jeunes puissent s'occuper pendant les vacances scolaires.

Grandes et petites vacances, tous y ont droit

Aubergenville et Chanteloup-les-Vignes ont fait des enfants leur priorité. « Tous les ans nous votons le budget dédié aux colonies. Il est réparti entre les grandes et petites vacances », explique Thierry Montangerand, troisième adjoint jeunesse, politique et action sociale. Entre 2014 et 2015, le budget a diminué : moins d'enfants sont partis en vacances par le biais des colonies. En 2014, le prix pour 140 enfants était de 130 000 euros, alors que l'année dernière, il était de 112 000 euros pour 112 enfants. Un enfant coûte entre 900 euros et 1 000 euros par enfant. Cela revient à environ 65 % pour la ville tout dépend des coefficients familiaux, 35 % pour les familles, soit un total de 70 000 euros pour la ville. Ce prix comprend un séjour avec tout : animateurs, repas, transports, etc.

Lors des petites vacances scolaires, deux structures accueillent les enfants : la capsule pour les 6/11 ans, et l'espace jeune pour les plus grands. Les plus grands peuvent partir en vacances dans des capitales européennes et en échange, ils font un compte-

lagazette-yvelines.fr



Les agriculteurs céréaliers n'auraient rien eu contre un épisode de froid plus prolongé en janvier.

rendu devant les familles et les élus, s'investir dans les fêtes commémoratives par exemple. Pour ceux qui restent à Aubergenville, ils auront accès à de nombreuses activités grâce aux centres de loisir. « Cela coûte 400 000 euros dont la masse salariale : directeur et animateurs. Le coût est plus élevé parce que la structure est ouverte toute l'année », rappelle Thierry Montangerand.

Partir en vacances ouvre au monde

« Tous les enfants sont prioritaires. Nous ne faisons pas de différence car l'ouverture à la différence profitera à l'autre. Si nous favorisons autant les activités, l'accès aux événements culturels et sportifs, c'est pour permettre à tous ces enfants d'être en équilibre avec le monde dans lequel ils vivent », s'anime Catherine Arenou, maire (DVD) de Chanteloup-les-Vignes.

A titre d'indication, la ville subventionne à hauteur de deux séjours en vacances à 30 000 euros le séjour d'une semaine pour 12 à 18 enfants par séjour, pour le club jeune des 11/17.

Durant toutes les vacances, les enfants de 11 à 17 ans peuvent accéder à différents ateliers grâce au Pass'vacances. Les familles chantelouvaies inscrivent leurs enfants pour 2,50 euros chacun par activité proposée. Cela a un coût de 85 000 euros, hors-frais du personnel, pour la ville dont 30 000 euros sont pris en charge par le conseil départemental.

Pour l'activité sport en vacances qui s'adresse aux enfants dès l'âge de 6 ans, il en est de même, 2,50 euros par enfants, et un coût de 20 000 euros par an, hors-frais du personnel. Tous ces élus montrent ainsi à quel point le bien-être de tous passe principalement par celui des jeunes générations.

En bref

GARGENVILLE

Laïcité : les lycéens privés de Bafa

Les élèves du lycée limayen Condorcet, qui devaient se former pendant huit jours au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs (Bafa), en ont été privés à cause du lieu prévu, la salle paroissiale gargenvilloise, selon le curé Pierre Amar.

« Je suis outré par cette vision frileuse et étroite de la laïcité », a-t-il déclaré au *Parisien*, qui a révélé l'affaire. D'après le quotidien francilien, « on réfute tout boycott religieux » au lycée Condorcet. La trentaine de lycéens concernés ont été répartis dans d'autres stages.

CARRIERES-SOUS-POISSY Eddie Aït entre (presque) au gouvernement

Le radical de gauche Eddie Aït devient conseiller spécial ministériel suite au récent remaniement gouvernemental. L'ex-maire carriérois, aujourd'hui conseiller municipal d'opposition, avait perdu sa fonction de conseiller spécial du président du conseil régional d'Île-de-France Jean-Paul Huchon (PS) après

l'alternance politique intervenue aux élections régionales de décembre dernier. S'il reste conseiller régional d'opposition, c'est aujourd'hui sous la direction d'Annick Girardin (PRG), nommée ministre de la Fonction publique, qu'il exerce ses talents.

ILE-DE-FRANCE Un élu mantais nommé dans les Hauts-de-Seine

Adjoint LR à Mantes-la-Jolie, Jean-Luc Santini a également été élu au conseil régional en décembre dernier. Il en est aujourd'hui le représentant à l'Epadesa, établissement public qui gère le quartier d'affaires de la Défense. Une nomination appréciée par ce passionné des

dossiers complexes. « Je suis impressionné par les montants qu'on nous annonce, c'est une échelle très différente du Mantois, indique-t-il. Assez âgé, il rentre dans des restructurations, et il y a des milliers de mètres carrés abandonnés en sous-sol, jamais utilisés, dont il faut faire quelques chose. »



Fruits et Légumes Poissonnerie Boucherie-Charcuterie Traiteur Crèmerie Boulangerie-Pâtisserie

1561, route de 40 Sous – 78630 Orgeval
Tél. : 01 39 19 18 70
Horaires : lundi de 10 h à 19 h 30,
du mardi au samedi de 9 h à 19 h 30

P
GRATUIT

PORCHEVILLE EDF projette de fermer la centrale dès 2018

L'électricien envisage la fin de son parc thermique dans deux ans. Syndicats et élus demandent des mesures afin de sauvegarder l'activité sur ses 150 hectares.

Annoncée au plus tard pour 2023, la fermeture de la centrale thermique d'EDF porchevilloise a toutes les chances d'intervenir en 2018. Syndicats et élus sont catastrophés, pour les salariés concernés mais aussi pour l'activité économique importante que générerait la centrale. L'entreprise assure que la décision n'est pas encore prise, qu'elle n'impliquerait aucun licenciement et de son attachement à soutenir l'économie locale.

« Il y a eu la présentation au comité central d'entreprise (jeudi dernier, Ndlr), une instance interne, d'un projet sur l'arrêt d'exploitation du parc fioul en France, indique la direction de la centrale. Pour Porcheville, le scénario étudié serait l'arrêt de deux unités en 2017, et de deux unités en 2018 (la centrale compte quatre générateurs, Ndlr). »

L'électricien considère que les coûts du fioul, les plus élevés du marché, ne se justifient plus. « Et, depuis deux ans, nous n'étions pas appelés pour les besoins de consommation par le réseau de distribution électrique, complète

la direction porchevilloise. Il n'y a pas d'inquiétude pour l'équilibre entre consommation et fourniture sur le réseau électrique français. »

« Un projet sur l'arrêt d'exploitation du parc fioul »

La CGT de la centrale de Porcheville avance 60 % de grévistes jeudi, lors de l'annonce du projet de fermeture à un comité central d'entreprise où ils ont manifesté avec des élus locaux, et des salariés « sous le choc ». Ses représentants exigent auprès du gouvernement la tenue d'une table ronde pour évaluer « les conséquences économiques et sociales d'une fermeture », ainsi qu'une étude de faisabilité des solutions alternatives de production d'énergie qu'ils proposent après fermeture.

Surtout, le syndicat estime que les financiers l'ont emporté sur les stratégies industriels au sein de la direction de leur entreprise. « Les cycles hivernaux ont été particuliers,

ce qui ne veut pas dire que nous n'aurons pas à nouveau des hivers très rudes, comme en 2012, avance Julien Lambert, délégué CGT de la centrale. Tant que la production par les énergies renouvelables n'est pas maîtrisable ou stockable, on ne peut se passer du thermique à flamme. »

« On ne peut se passer du thermique à flamme » pour la CGT

Pour la municipalité porchevilloise, la nouvelle est plutôt très mal reçue. « J'ai été informé par la presse, lâche ainsi son maire Paul Le Bihan (SE). C'est catastrophique pour les finances de la ville, de la communauté urbaine, pour les salariés qui vont être mutés on ne sait où, sans compter ceux qui travaillent dans des entreprises extérieures, ainsi que les commerces locaux. C'est vraiment dommage. »

A Limay, Eric Roulot (PCF), élu en 2014, était présent jeudi au comité central d'entreprise pour manifester. « C'est un coup



« Depuis deux ans, nous n'étions pas appelés pour les besoins de consommation par le réseau de distribution électrique », indique la direction de la centrale.

de tonnerre dans le bassin de vie du Mantois, déjà fortement touché par le chômage, qui vient s'ajouter à d'autres dossiers un peu noirs, regrette l'élu. Je demande un moratoire, et qu'aucune décision ne soit prise pour le moment. »

« Un coup de tonnerre dans le bassin de vie du Mantois »

Il souhaite qu'EDF propose de réimplanter des moyens de production d'électricité après démantèlement, et une réflexion sur sa réindustrialisation dans tous les cas : « Que ces 150 hectares soient un modèle créateur d'emploi, et participe à la réduction des gaz

à effet de serre. » Il rappelle aussi que le gestionnaire du port de Limay, qui jouxte la centrale, cherche depuis des années une expansion au-delà des quelques hectares supplémentaires prévus pour les années à venir.

« Toute piste est bonne à prendre », indique la direction de la centrale sur la suite en cas de fermeture. Elle rappelle également « qu'EDF a l'obligation de déconstruire avant de pouvoir revaloriser, avec des opérations longues qui maintiennent une activité sur place ». Mais sa priorité immédiate sera « de servir le projet personnel de chacun des salariés », dont aucun employé directement par l'électricien ne perdra son emploi.

En bref

VALLEE DE SEINE Eau : quand les pro-régie s'allient

Les trois associations de la vallée favorables à une gestion 100 % publique de la distribution d'eau potable n'en feront plus qu'une. Mais la perspective d'une régie semble s'éloigner.



« Le regroupement est une bonne solution », estime Daniel Vitter, le président des Mur'eau.

Depuis de nombreuses années, ces associations de la vallée de Seine, de Poissy au Mantois, militent en faveur d'une gestion en régie, donc totalement publique, de la distribution d'eau. Face à la constitution au 1er janvier dernier de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSO), par fusion de six intercommunalités de la vallée de Seine, ils ont choisi eux aussi d'allier leurs forces.

« Nous sommes à nos corps défendants dans une nouvelle configuration administrative et politique, dans une institution qui aura au 1er janvier 2017 la compétence eau et assainissement », a ainsi expliqué Maurice Martin, président de lagazette-yvelines.fr

l'AREP-Camy, association du Mantois, lors de son assemblée générale la semaine dernière. « Le regroupement est une bonne solution », abonde le président des Mur'eau, Daniel Vitter, venu pour l'occasion.

Alors, ils vont prochainement regrouper leurs membres, ainsi que ceux de l'association pisciacaise, pour tenter, encore et toujours, de convaincre les élus. Mais plusieurs contrats de longue durée ont été récemment renouvelés, tandis que GPSO est aujourd'hui « une addition de situations extrêmement complexes ». Leurs combats est manifestement loin d'être terminé.

En bref

MANTES-LA-JOLIE La rénovation des copropriétés dégradées s'approche

Cela fait maintenant plusieurs mois qu'a été initié un programme de rénovations des copropriétés du Val Fourré. Ces 13 immeubles érigés dans les années 60 sont totalement, ou partiellement pour

trois d'entre eux, détenus par des propriétaires privés. Leur état de dégradation, et l'impossibilité pour les copropriétaires dont une portion non négligeable ne paie pas ses charges de l'assumer

seuls, ont convaincu l'Etat et les collectivités locales d'intervenir. Ces travaux lourds de réhabilitation et d'amélioration thermique devraient être lancés concrètement d'ici un à deux ans.

YVELINES Quatre sites du département présentés aux JO

Alors que la constitution du dossier parisien en vue de l'organisation des Jeux olympiques de 2024 bat son plein, le conseil départemental a annoncé sa satisfaction que quatre sites sportifs yvelinois y figurent.

Si Paris était finalement retenue, le vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines accueillerait les épreuves de cyclisme sur piste, de BMX et de pentathlon moderne, le golf de Guyancourt pour les compétitions

de la petite balle blanche, tandis que Versailles verrait débarquer les cavaliers olympiques, et la colline d'Elancourt recevrait les adeptes du VTT.

SAINT-MARTIN-LA-GARENNE Déchirure politique au conseil municipal

Le maire Stéphane Jeanne a retiré sa délégation à la première adjointe Virginie Szmiedt, dans un contexte plutôt tendu au sein de la majorité municipale.

Il avait retiré la délégation de sa troisième adjointe Nadine Barnabon (SE) en septembre. Le maire Stéphane Jeanne (SE) a fait de même il y a quelques jours avec Virginie Szmiedt (SE), première adjointe à l'urbanisme.

Il a proposé mardi soir (après l'impression de cette édition, Ndlr) à son conseil municipal de leur retirer leurs fonctions.

« Mme Szmiedt a fait deux fautes sur des permis de construire, et j'avais invoqué un problème d'incompatibilité pour Mme Barnabon, explique aujourd'hui le premier magistrat. Il devenait difficile de travailler en confiance. La suite est de permettre l'élection de nouveaux adjoints (mardi soir, Ndlr), et de travailler sereinement avec une équipe plus soudée, plus solidaire, pour redonner une dynamique. »

Si Virginie Szmiedt ne nie pas les erreurs commises, elle estime que celles-ci constituent un prétexte pour le maire, « confronté aux avis de trois adjoints qui lui déplaisaient » depuis l'été dernier (Bruno Lemaire, second adjoint de la commune, conserve néanmoins ses fonctions, Ndlr). « Je suis inquiète pour Saint-Martin, il est un électron libre qui s'est enfermé dans le cockpit et nous envoie je ne sais où », avance-t-elle.

CHANTELOUP-LES-VIGNES Ecoles : un retour inattendu des tensions entre Village et Noé

Des parents d'élèves du centre-ville refusent que leurs enfants soient scolarisés dans les écoles du quartier de la Noé suite à la redéfinition de la carte scolaire chantelouvaïse.

La réduction du nombre d'élèves par classe des écoles Pasteur et Marie Curie, au centre-ville, suite à la redéfinition de la carte scolaire, provoque la colère des parents dont les enfants devront faire leur première rentrée dans d'autres établissements de la ville. La maire Catherine Arenou (DVD) refuse que resurgisse à cette occasion le conflit, entre habitants du centre et du quartier d'habitat social construit au début des années 70.

La semaine dernière, ces parents d'élèves du centre-ville, alias « le Village », se sont mobilisés : manifestation, courriers, pétition, venue à la permanence du premier magistrat. Sans oublier un groupe Facebook, où des propos plutôt violents s'expriment à l'égard des habitants de la Noé. Ils refusent que leurs enfants scolarisés pour la première fois en élémentaire le soient ailleurs qu'au centre.

La cause de ces changements est l'intégration des écoles du Village dans le réseau éducation prioritaire, décidée fin décembre par l'académie de Versailles. Le nombre d'élèves par classe ne doit alors plus dépasser 25,

contre 30 auparavant, obligeant la commune à redéfinir sa carte scolaire, votée le 10 février dernier en conseil municipal. Des élèves iront alors aux écoles Verlaine ou Mille visages et non en plein centre, comme leurs parents le pensaient.

Virulentes protestations sur les réseaux sociaux

« Beaucoup de familles sont en colère, les enfants se trouvent éloignés de leur lieu d'habitation, proteste Anna Krawczyk, mère de deux filles dont l'ainée est scolarisée dans le centre, mais dont la cadette devrait aller ailleurs. Là, on se retrouve assez loin, dans un quartier défavorisé, ma petite va aller à 15 minutes de chez elle alors que la grande reste à l'école actuelle. »

A la vingtaine de familles concernées par ce changement, s'ajoutent en effet celles dont la dérogation permettant d'intégrer l'une des écoles du centre ne sera pas renouvelée pour un autre enfant. Les parents reprochent également une « absence de concertation » de leur



L'école Verlaine, dans le quartier de la Noé, accueillera une partie des enfants dont la première rentrée ne peut plus se faire aux écoles du Village, le nombre d'élèves y étant réduit de 30 à 25.

maire. Sur Facebook, beaucoup s'inquiètent ouvertement d'une chute de la valeur de leur maison.

« On se retrouve assez loin, dans un quartier défavorisé »

« Je fais du dialogue mais pas de concertation car je suis placée devant une obligation, répond Catherine Arenou, qui a reçu samedi dernier les protestataires lors de sa permanence en mairie. Je l'ai fait sans me cacher, je n'étais pas obligée de le passer au conseil municipal. [...] A un moment donné, il faut que l'intérêt général dépasse la somme des intérêts particuliers. »

Quant aux bénéficiaires de

dérogation les années passées, confrontés à un refus pour un autre enfant, « ils peuvent rapatrier leurs aînés à Verlaine ou Mille visages » afin d'éviter des problèmes logistiques éventuels, indique l'édile. C'est sans compter sur le refus, exprimé parfois durement, de voir leurs petits aller à l'école avec ceux des habitants de la Noé... où quand ressurgit une tension que beaucoup pensaient disparue chez les Chantelouvaïs.

« Je ne veux pas qu'on revienne à ce conflit »

« Les populations qui sont dans la contestation sont des habitants récents pour la plupart, là depuis 6 ou 7 ans. Ils sont arrivés sur un territoire qui allait mieux, avec des

prix de l'immobilier encore attractifs, analyse le premier magistrat. Les gens qui ont connu l'arrivée de la cité ont connu le calme, le pire puis une amélioration, ils ont une lecture de plus long terme. »

Alors, pas question pour elle, qui dit recevoir de nombreux coups de téléphone d'habitants de la Noé tout autant scandalisés d'être dépeints aussi négativement, de céder aux revendications portant sur des cas particuliers. « Je ne veux pas qu'on revienne à ce conflit. Je pense que d'ici un an, tout le monde aura oublié, veut-elle rassurer, citant à l'appui les protestations vite éteintes à l'ouverture de l'école Mille visages. Il faut que ces nouveaux arrivés se fendent dans le moule chantelouvaïs. »

En bref

MANTES-LA-JOLIE Elle séduit les jurés de The voice à 21 ans

Cette jeune Mantaise se battait depuis de longs mois pour éclore musicalement. Elle est aujourd'hui bien engagée dans le télé-crochet The voice, diffusé sur TF1.

Samedi, Khady a su séduire, avec son interprétation de It's a man's man's world de l'immense James Brown, deux des quatre jurés de The Voice, le télé-crochet de TF1. Elle a ainsi décroché sa place pour une battle, cette fois-ci en direct, lors d'une prochaine émission. La Mantaise de 21 ans poursuit un parcours débuté il y a des années dans la musique.



« Ce n'est que le début d'une belle aventure », annonçait-elle à ses amis et fans sur sa page Facebook en juin dernier. Elle venait alors de participer, au New Morning (Paris), à la finale du Sankofa soul contest, le premier tremplin soul de France.

Pagny et Garou séduits

Aujourd'hui, c'est une belle étape supplémentaire franchie vers la carrière de chanteuse que Khady souhaite tant, elle qui avait été invitée de nombreuses fois à montrer

« Ce n'est que le début d'une belle aventure », annonçait-elle à ses amis et fans sur sa page Facebook en juin dernier.

son talent sur LFM, radio associative du Mantois (et partenaire de La Gazette, Ndlr). Les chanteurs

Florent Pagny et Garou, eux, ont en tout cas manifestement été convaincus par ses capacités musicales.



sotrema-environnement.fr



PLUS D'INFORMATION
contact@sotrema.fr
01 30 98 36 40
N° Vert **0 800 40 36 40**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE / LIRE

Collectivités	Contenants	Propreté urbaine	Entreprises
Collecte des Déchets Ménagers	Mise à dispo et services	Mise en propreté des voiries	Collecte des Déchets professionnels



UN OUTIL POUR CHAQUE BESOIN

LES MUREAUX A 25 ans, il essaye d’échapper à la police

Un automobiliste a refusé de s’arrêter après avoir commis une infraction au code de la route.



Après avoir abandonné sa voiture, le conducteur s’est fait poursuivre par une équipe de police..

A la suite d'une infraction routière, un automobiliste a refusé de s'arrêter lorsque les policiers en ont fait la demande. Les faits se sont déroulés vendredi soir vers 20 h 30. Quelques minutes plus tard, le conducteur a abandonné sa voiture au niveau de la rue Chopin, une équipe de police derrière lui.

C'est alors qu'un groupe de six personnes se serait interposé afin d'éviter toute arrestation de la part des autorités.

Un policier frappé au visage

Les fonctionnaires auraient essuyé

des jets de projectiles et l'un d'eux aurait même fini par recevoir un coup de poing au visage, occasionnant ainsi un hématome. Les forces de l'ordre auraient utilisé une grenade fumigène pour pouvoir se dégager de cette situation, sans toutefois pouvoir mettre la main sur le conducteur en fuite.

Plusieurs minutes se seraient écoulées quand une seconde équipe aurait décidé de retourner sur les lieux afin de retrouver l'automobiliste. Agé de 25 ans, celui-ci se serait débattu avant d'être conduit au commissariat pour répondre de ses faits.

LIMAY Près de 30 000 euros de dommages

Un commerce a été l’objet d’un vol à la voiture bélière ce week-end. Les malfaiteurs ont dérobé 22 000 euros de cigarettes et 7 800 euros en espèces.

Un vol à la voiture bélière a été commis à l'encontre d'un bar-tabac du quartier de la source.

Au petit matin de dimanche, il n'était pas tout à fait 6 heures lorsque deux véhicules ont été utilisés pour fracturer le commerce. Les malfaiteurs ont employé un

4x4 pour casser le rideau métallique et s'introduire à l'intérieur du bureau de tabac.

fauteurs ont volé le contenu de la caisse soit à peu près 7 800 euros. Les auteurs ont pris la fuite avec les deux véhicules.

Ces derniers ne seront pas inquiétés par les images vidéos puisque les caméras étaient en panne donc la scène n'a pu être filmée.

MANTES-LA-JOLIE Il porte un coup

de couteau à son colocataire

Agé de 45 ans, un homme a blessé son colocataire avec un couteau. L'épisode aurait pu être plus dramatique si ce dernier n'avait pu protéger son visage.

Samedi, il était 23 heures lorsque la soirée a commencé à faire des ravages. En effet, un homme d'environ 45 ans, semble-t-il alcoolisé, a souhaité donner un coup de couteau en direction du visage de son colocataire. Par réflexe, celui-ci a porté son bras devant sa figure de manière à pouvoir se protéger écopant ainsi d'une blessure de quatre centimètres au niveau du biceps.

Agée de 55 ans, la victime a été transportée à l'hôpital de Mantes-la-Jolie afin d'être prise en charge par le personnel soignant. L'auteur du coup de couteau s'est quant à lui retranché à son domicile, empêchant de cette façon les forces de l'ordre de l'arrêter. Dans la matinée de dimanche, les policiers de la sûreté urbaine ont enfin réussi à l'appréhender.

POISSY Une voiture en guise

de nid douillet

Un jeune homme de 22 ans rentrait de soirée lorsqu’il s’est arrêté dormir dans une voiture.



La police municipale a découvert le jeune homme aux alentours d'une heure du matin.

Les soirées sont parfois compliquées à assumer. Samedi, il était environ une heure du matin lorsque la police municipale

de Poissy a découvert un jeune homme à l'intérieur d'une voiture. Agé de 22 ans, celui-ci était en train de faire la fête quand il a décidé de mettre les voiles vers 23 heures afin de rentrer chez lui.

Finalement, il aurait essayé d'ouvrir les portières de voitures se trouvant sur le parking de l'avenue du Bon Roi Saint-Louis. Cela afin de vérifier si, par hasard, l'une d'elle était ouverte et s'il pouvait ainsi s'y faufiler pour la nuit. Le jeune homme aurait donc déclaré aux autorités s'être introduit dans une voiture sans qu'aucune dégradation n'ait été commise. Il devait sans doute être un peu trop fatigué de sa soirée.

BOUAFLE Une disparition jugée

inquiétante

La gendarmerie d’Ecquevilly a lancé un appel à témoins pour essayer de retrouver un résident de Bouafle qui aurait quitté son domicile depuis mardi dernier.

Un homme âgé de 30 ans a disparu depuis mardi dernier. Il serait parti de chez lui en prenant son vélo aux alentours de 14 heures. Le deux-roues a été retrouvé par la police municipale de la ville des Mureaux au lieu dit la ferme de la haie, en bord de Seine. Pour autant, l'homme est quant à lui toujours recherché par la gendarmerie d'Ecquevilly qui a lancé un appel à témoins pour cette disparition jugée inquiétante.



Il serait vêtu d'un jean clair et d'une veste noire, mesurerait 1 m 90 et pèserait 100 kilos.

Ce Bouaflais se prénommant Fabien était habillé mardi dernier d'un jean clair et d'une veste noire. Il aurait les cheveux courts, mesurerait 1 m 90 et pèserait 100 kilos. Egalement, il serait sous traitement médical. La gendarmerie d'Ecquevilly invite toute personne ayant vu cet homme ou susceptible d'apporter des informations

sur sa localisation de bien vouloir la contacter directement au 01 34 75 50 04 ou à composer le 17.

CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE Condamnés à de la prison ferme

Trois personnes ont été présentées à la justice, lundi dernier, après avoir été prises en flagrant délit de cambriolage. En milieu de journée, elles avaient pris pour cible un pavillon. Lorsque la police est intervenue, la porte d'entrée avait

déjà été forcée et une course poursuite s'était alors engagée avec les protagonistes. Sur eux, les forces de l'ordre ont retrouvé des bijoux. Le tribunal correctionnel de Versailles les a condamnés à dix mois de prison ferme.

TRIEL-SUR-SEINE 60 grammes de cocaïne découverts

Un contrôle de police a débouché sur une perquisition et la découverte de 60 grammes de cocaïne.

Un jeune homme a été contrôlé par la police à Chanteloup-les-Vignes avec deux barrettes de résine de cannabis. Lors de la perquisition à son domicile du côté de Triel-sur-Seine, les fonctionnaires ont découvert une soixantaine de grammes de cocaïne. Destinée à la vente, la drogue s'est avérée être fortement coupée.

Au départ de sa garde à vue, le jeune homme âgé de 24 ans aurait indiqué être une nourrice en réalité, il se positionnait en tant que vendeur. Une seconde personne, âgée de 33 ans, a été arrêtée dans ce trafic de drogue. La justice les a condamnés à une peine de prison avec sursis de 10 mois et 6 mois respectifs.

MEDAN A quatre jours, le nouveau-né est victime d’une chute

Un bébé se trouvait dans les bras de son père lorsque celui-ci l'aurait fait tomber. Une enquête pour violences involontaires vient d’être ouverte.

Un père de famille fait l'objet d'une procédure pour violences involontaires suite à la chute de son bébé de quatre jours. Durant la nuit de vendredi à samedi, l'homme aurait eu un différend avec ses invités et aurait fait tomber son enfant alors qu'il le tenait dans ses bras. Les secours se sont déplacés pour examiner l'enfant. Même si tout semblait normal, le nouveau-né a été

transporté au centre hospitalier de Poissy-Saint-Germain-en-Laye afin d'être mis sous surveillance et ce, par mesure de sécurité. Le magistrat de permanence aurait décidé l'ouverture d'une procédure pour violences involontaires en partie à cause de l'état alcoolisé du père. Ce dernier a été contrôlé avec 0,39 mg par litre d'air expiré.

LIMAY Un feu de micro-ondes



Les pompiers se sont déplacés suite à un incendie.

Des septuagénaires ont tenté une nouvelle expérience... sans grand succès.

Samedi soir, ils ont introduit un CD dans leur micro-ondes le faisant ainsi exploser et provoquant un incendie par la même occasion. Les sapeurs-pompiers sont donc intervenus, ils ont pris en charge les deux habitants qui ont été intoxiqués par les émanations de fumée.

Les professionnels ont fini par conduire le couple à l'hôpital de Mantes-la-Jolie.

LES MUREAUX Après une annonce sur Leboncoin, il se fait dépouiller

La victime a essayé de vendre plusieurs smartphones sur le site de petites annonces Leboncoin. Lors du rendez-vous, le faux intéressé en a profité pour la voler.

Un vendeur avait posté une annonce sur Leboncoin pour céder des téléphones. Il a été contacté par un homme prétendant être fortement intéressé par l'offre en question. Tous deux se sont donc donné rendez-vous pour procéder à l'échange mais lundi, rien ne s'est déroulé comme prévu.

voir remettre les téléphones. Après avoir eu ce qu'ils réclamaient, les deux voleurs ont pris la fuite, laissant la victime bredouille.

Les policiers ont commencé un travail d'identification afin de pouvoir mettre la main sur les deux hommes. L'un d'eux a rapidement été présenté à la victime qui l'a immédiatement reconnu. Par la suite, les enquêteurs se sont penchés sur les personnes de son entourage pour identifier le deuxième voleur. Les malfaiteurs se sont vus remettre une convocation par officier de police judiciaire.

Les auteurs identifiés

Lorsque le vendeur est arrivé sur le lieu du rendez-vous, il s'est retrouvé face à deux hommes qui l'ont menacé avec un taser afin de se

CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE Lycée Simone Veil : l’auteur des fausses alertes à la bombe, arrêté

Un jeune élève de l’établissement a été identifié comme étant l’auteur des différents appels mentionnant la présence d’une bombe à l’intérieur du lycée conflanais.

Les fausses alertes avaient eu lieu vendredi 12 février après que trois appels anonymes aient été passés au proviseur (voir *La Gazette en Yvelines* du 17 février 2016). L'auteur de la « mauvaise blague » a été arrêté par les forces de l'ordre.

Il s'agit d'un lycéen de 18 ans qui suit sa scolarité au sein du lycée Simone Veil.

Une menace prise au sérieux

Les fausses alertes avaient occasionné plusieurs évacuations de l'ensemble des élèves et du personnel présents au sein de l'établissement scolaire. Une équipe cynophile spécialisée en recherche d'explosifs avait même été mobilisée pour une fouille complète des bâtiments.

POISSY Incendie à la maison centrale



L'incendie a occasionné quelques dégâts matériels à l'intérieur des cuisines de la maison centrale de Poissy.

Les cuisines de la maison centrale de Poissy, située à proximité de la Collégiale, ont été la proie des flammes. L'incendie a eu lieu samedi soir, aux alentours de 21 heures. Une friteuse a été la cause de l'intoxication de trois personnes qui se sont retrouvées au centre hospitalier de Poissy-Saint-Germain-en-Laye. Si l'incident a occasionné des dégâts d'ordre matériel, aucun problème n'a été noté du côté des détenus, la situation étant restée calme.

CYCLISME Quinze jours pour se préparer au départ du Paris-Nice

Conflans-Sainte-Honorine a été choisie pour installer le village Tous cyclistes, samedi 5 mars, avant le départ du Paris-Nice. Le programme sera riche en animations, démonstrations et randonnées.

Les Yvelines ont été choisies pour la 7e année consécutive. « Pour notre ville, cela permettra de mettre en avant la politique touristique que nous souhaitons instaurer avec le Grand Paris Seine & Oise (GPSO) », explique Laurent Brosse, maire (LR) de Conflans-Sainte-Honorine et 5e vice-président en charge du développement touristique au GPSO.

Des investissements dans des aménagements réutilisables

La ville se sent impliquée pour que la venue des cyclistes et du public soit la plus attractive possible. « Avec les différentes associations sportives, nous avons organisé plusieurs activités. La Muay Thai Attitude a programmé un flash mob (trad.foule éclair) avec les habitants et les visiteurs par exemple »,

précise Bruno Lakehal, délégué au sport. Certains pourront pendant ce temps, aller faire marquer leur vélo au stand du Vélo qui roule ou encore visiter l'exposition de vélos collector mise en place par ASO.

la place Fouillère. Les coureurs termineront leur course rue Anatole-France. Avant le départ du prologue, le maire se lancera à côté d'autres cyclistes amateurs, à 9 h 30, pour inaugurer le parcours. « Nous allons montrer ainsi l'identité forte de la ville », confie Laurent Brosse.

Pour être la plus accueillante, la ville a dû faire quelques aménagements de voiries ou investir dans la signalétique qui sera réutilisable. « Nous avons eu un budget de 140 000 euros cependant cela nous a coûté en tout 93 000 euros », précise le maire satisfait des économies qui ont été réalisées. En effet, les coûts comprennent aussi le repas des bénévoles, les dédommagements



Les cyclistes dont Davide Rebellin en pleine montée du col d'Eze lors du Paris-Nice 2008

auprès des associations, tout ce qui touche à l'événementiel comme la communication.

Les habitants investis pour l'image de leur ville

Tout doit être parfait ou presque pour mettre la ville en avant puisqu'elle sera visible dans plus

de 70 pays grâce à la diffusion du prologue. « Nous souhaitons mettre en avant toute la vallée de Seine. Certains cafés ont prévu des produits adaptés pour l'occasion, tout comme certains pâtisseries ou restaurants italiens », précise Laurent Brosse fier de l'investissement de ses concitoyens. Les sportifs comme le public seront donc accueillis à grandes pompes.

MULTI-SPORTS Présentation originale de différents sports

La ville d'Achères a organisé vendredi dernier une soirée spéciale dédiée au sport au gymnase de la Petite Arche. L'originalité de l'événement consistait dans la pratique des sports dans le noir.



Le basket dans le noir avec une balle phosphorescente pour l'occasion.

Pour commencer les vacances scolaires de bonne humeur et sportivement, la ville d'Achères a décidé d'organiser une soirée spéciale sports, en partenariat avec l'association B'O Boxing. De nombreux sports ont été présentés comme le basket-ball, le football, l'escalade ou encore la zumba. D'autres

sports complètement inattendus ont su susciter la curiosité des visiteurs comme le tchoukball.

Les principaux intéressés par l'événement ont été les enfants accompagnés de leurs parents et les adolescents venus en groupe. Les jeunes ne savaient plus vers quelle

activité aller. Le tchoukball a su trouver son public. Il s'agit d'un sport d'équipe venu de Genève, en Suisse. Il mélange le volley-ball, le handball et le squash. Tous les participants sont équipés d'un vêtement blanc pour être lumineux sous la lumière noire.

EQUITATION Une promenade à cheval

Le Jumping national pro amateurs s'invite au terrain hippique de l'île l'Aumône de Mantes-la-Jolie durant la semaine du 3 au 7 mars. Les enfants pourront ainsi découvrir l'univers équestre, de 8 h à 18 h, entre autre grâce aux coulisses du concours. Le grand prix aura lieu le dimanche, et la remise des prix sera à 16 h 30.

MULTI-SPORTS Des vacances sportives pour les enfants

La ville de Vernouillet propose, comme d'autres villes, des activités sportives lors des vacances scolaires. Les enfants pourront ainsi découvrir des sports qu'ils ne pratiquent pas durant l'année scolaire comme la patinoire ou le karting. Pour ceux qui aiment se dépenser

en musique, des stages de danses africaines sauront les aider à trouver le rythme en eux et enseigner leur journée. Et bien sûr pour les amateurs de football, des tournois seront organisés...pour les sportifs de jeux vidéos. Tous les renseignements sont sur le site de la mairie.

NATATION Nouveau record pour le jeune Anis Cheniti

A seulement 17 ans, Anis Cheniti vient de battre un record avec un chronomètre qui affiche la meilleure performance française 17 et 18 ans avec 54'11"65 pour les 5 km indoor (bassin de 50 m intérieur). Le samedi 6 février à Sarcelles, il réussit ainsi à décrocher

le titre de champion de France du 5 km indoor. Anis Cheniti est une fierté pour son entourage, son club du cercle nautique de Poissy et du pôle français de l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance.

FOOTBALL Un match nul qui sonne comme une récompense pour les Pisciacais

Les jeunes qui évoluent en DHR ont réussi leur pari : ils sont qualifiés pour disputer le match des 8e de finale de la coupe Gambardella. En effet, dimanche dernier, ils ont joué face au club d'Arras, des U19 nationaux, lors des 16e. Ils ont fait un match nul avec deux partout cependant ils ont réussi

à rentrer dans l'histoire de l'AS Poissy puisque c'est la toute première qualification pour ce club à la coupe Gambardella. Les jaunes et bleus ont fini par une excellente séance de tirs aux buts. Les joueurs font ainsi la fierté de leur coach, Lofti Aouadhi, et des Pisciacais.

FOOTBALL Défaite pour l'équipe fanion du FC Mantois

L'heure est maussade pour l'équipe CFA du FC Mantois, samedi dernier. En effet, les Sang et or s'inclinent face à l'équipe de Croix, ville du nord de la France. Les joueurs du FC Mantois ont ouvert le match au bout de la

10ème minute en inscrivant un premier but. Cependant l'équipe adverse est revenue en marquant quatre buts. Et comme si, l'épisode n'en finissait pas, le FC Mantois a perdu son capitaine à la 71e minute sur carton rouge.

PLONGEE Mantes-la-Jolie accueille le 1er meeting ASM inter-régional d'apnée

Le samedi 19 mars, l'ASM plongée organise un premier meeting inter-régional des Yvelines d'apnée au complexe aquasport de Mantes-la-Jolie, à 14 h. Cette compétition permet de se qualifier pour le championnat de France. Vingt-cinq compétiteurs sont attendus de toute l'Ile-de-France. Ils espèrent décrocher une

sélection pour le championnat de France des sports subaquatiques qui auront lieu le week-end des 14 et 15 mai, à Chartres. Les trois épreuves sélectives sont : l'apnée statique, la dynamique avec palme ou mono palme, et la dynamique sans palme. L'événement est ouvert au public.



Créer
votre propre
réseau avec
Be Free

Fort d'une expérience reconnue dans le domaine du service en télécommunications, BE FREE Networks s'impose comme l'intégrateur des technologies innovantes.

Avec **BE FREE**, assurez-vous les services d'un expert **intégrateur réseaux et télécoms**.

Nos Partenaires

Nous avons développé une relation forte tant avec les équipementiers :

Qu'avec les opérateurs :

Ou encore les grands maîtres d'ouvrages :



BE FREE Networks est présente à travers 8 bureaux principaux sur le territoire national. Cette présence lui permet de pouvoir intervenir sur les sites clients dans le respect des SLA.

Contact : E-mail : befree@befree.fr - Tel. +33 (0)1 74 73 41 32



MANTES-LA-VILLE

Horaires d'ouverture :

Du dimanche au jeudi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à 23 h 30 au drive
Vendredi et samedi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à minuit au drive.

A bientôt dans vos restaurants McDonald's !

